



# Les féminines Saison 2023 - 2024

## Une Licence = une offre de pratique

Joueuse née en	Sa licence	Avec les filles, elle peut jouer en	Avec les garçons, elle peut jouer en
2018	U6F	U8F	U7
2017	U7F	U8F	U7 - U9
2016	U8F	U8F	U7 - U9
2015	U9F	U11F	U9 - U11
2014	U10F	U11F	U11 - U9
2013	U11F	U11F - U13F*	U11 - U12 - U13
2012	U12F	U13F	U12 - U13 - U11
2011	U13F	U13F - U15F*	U13 - U12 - U14 - U15
2010	U14F	U15F	U14 - U15 - U13
2009	U15F	U15F - U18F*	U15 - U14
2008	U16F	U18F - SF**	U15
2007	U17F	U18F - SF**	
2006	U18F	U18F - SF	
2005	U19F	SF	



- **En rouge** les surclassements autorisés après accord médical (article 73 des Règlements Généraux FFF)
- **En bleu** les déclassements autorisés en mixité dans la catégorie immédiatement inférieure (article 155 des Règlements Généraux FFF)

\* 3 joueuses maximum par équipe (3 U11F en U13F / 3 U13F en U15F)

\*\* 3 joueuses U16F peuvent participer à la compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

\*\* 3 joueuses U17F peuvent participer à la compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

# U16F / U17F EN SENIORS F



## ARTICLE 73 DES R.G. FFF

### Demande de surclassement OBLIGATOIRE



**U16F**

• 3 joueuses U16F peuvent figurer sur la feuille de match en compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

**U17F**

• 3 joueuses U17F peuvent figurer sur la feuille de match en compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

La participation des joueuses U16F et U17F présentes sur la liste des joueuses des pôles espoirs féminins ou internationales jeunes féminines fournie par la DTN est autorisée sans limitation (NATIONAL DIVISION 1 à REGIONAL 1 FEMININ) mais ne sont pas exemptées de la demande de surclassement.

**Bordereau disponible sur le site suivant:**

<https://foot-centre.fff.fr/documents/?cid=121&sid=8&scid=323&sscid=-1&pid=0>

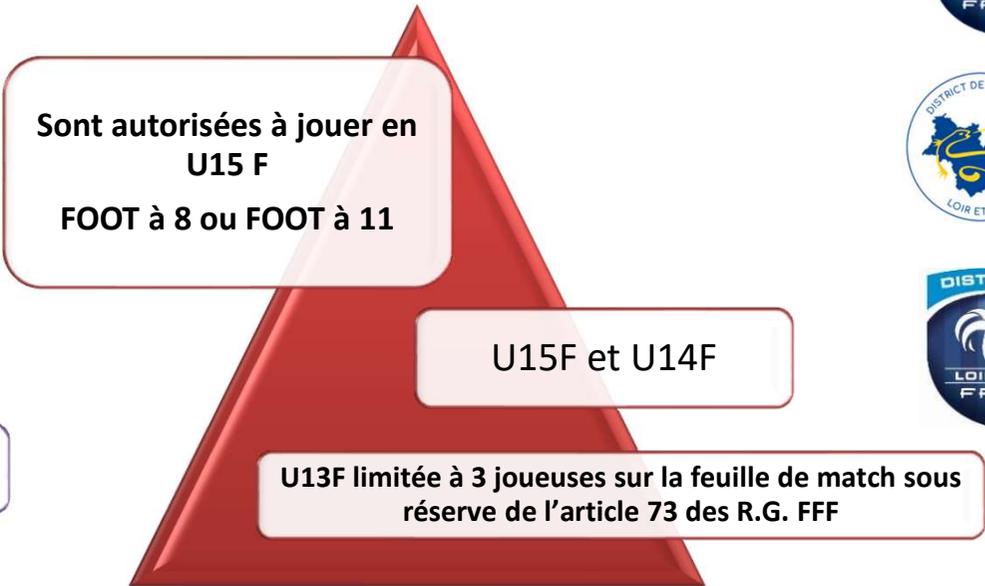
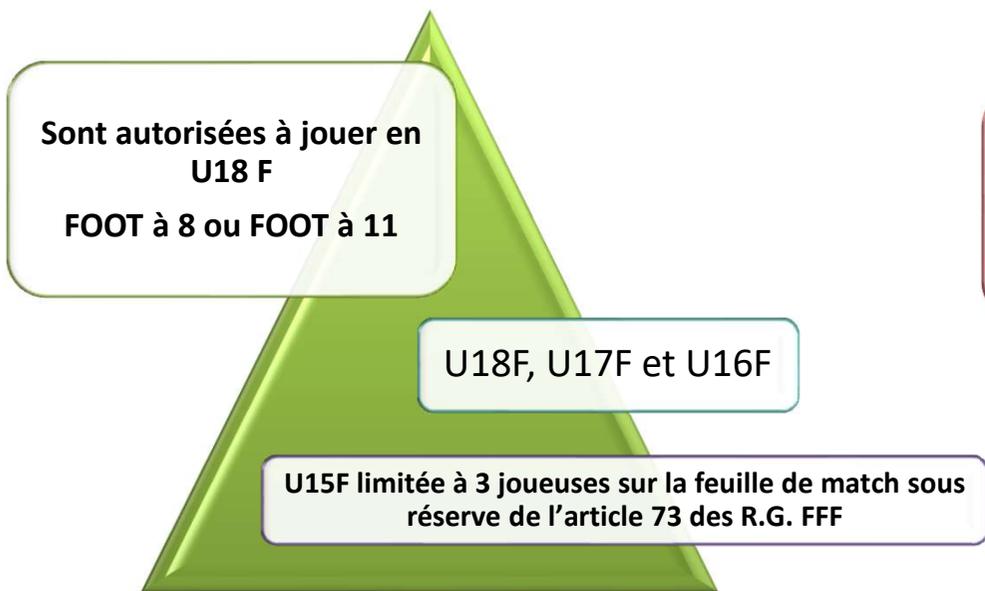
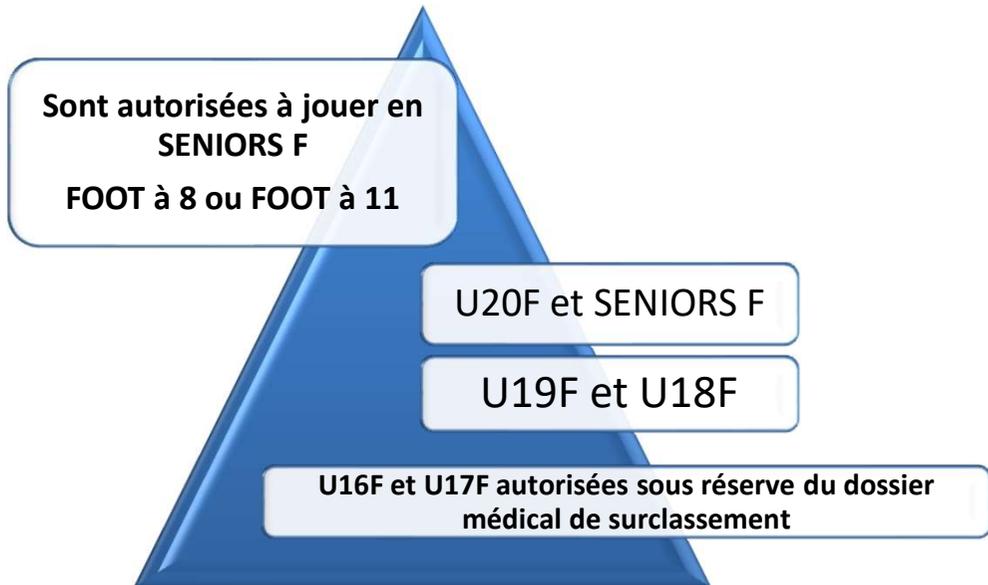


Dans les conditions de l'article 73-alinéa 2 des Règlements Généraux de la FFF et s'ils satisfont à l'ensemble des examens demandés :

- Les joueurs U16 peuvent pratiquer en Championnat National U19.
- Les joueurs U17 peuvent pratiquer en Senior, en compétitions nationales, de Ligue et de District.
- Les joueuses U17F et U16 F peuvent pratiquer :
  - en Senior, en compétitions nationales, dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve,
  - en Senior, en compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de trois joueuses U16F et de trois joueuses U17F pouvant figurer sur la feuille de match.
- Les joueurs U16 du pôle France Futsal peuvent pratiquer en Futsal Senior dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de deux joueurs U16 pouvant figurer sur la feuille de match.



# Les féminines Saison 2023 - 2024





# Les féminines Saison 2023 - 2024

Sont autorisées à jouer en  
U13 F  
FOOT à 8

U13F et U12F

U11F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous  
réserve de l'article 73 des R.G. FFF

Sont autorisées à jouer en  
U11 F  
FOOT à 5 ou Foot à 8

U11F , U10F et U9F

Sont autorisées à jouer en  
U8 F  
FOOT à 4

U8F , U7F et 6F

PLATEAUX U7 Garçons

